Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2025

DELIBERATION N° 6/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE VILLERVILLE

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le 28 MARS, à 17h30 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

DATE DE CONVOCATION

11 mars 2025

ETAIENT PRESENTS: Monsieur Michel DABOUT - Corinne DROUEN - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Catherine FILIPOV - Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY - Madame Sophie NGUYEN VAN MAI.

DATE D'AFFICHAGE

11 mars 2025

EXCUSÉS: Madame Sophie DIERRE donne pouvoir à Madame Corinne DROUEN, Madame Catherine LEFEBVRE donne pouvoir à Monsieur Michel DABOUT, Monsieur Vincent VANDERSTUYF donne pouvoir à Madame Sophie NGUYEN VAN MAI, Madame Anne JOSEPH donne pouvoir à Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY, Monsieur Germain LELARGE donne pouvoir à Monsieur Michel MARESCOT, Monsieur Didier PAPELOUX.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Formant la majorité des membres en exercice.

En exercice

13

A été désigné en qualité de secrétaire : Madame Sophie NGUYEN VAN

Présents

07

MAI.

Votants

12

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 DE MADAME LE RECEVEUR MUNICIPAL

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part, et approuve le compte de gestion du budget de la commune.

DIT que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité prévues par le code général des collectivités territoriales.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

